



# Assemblée générale

Distr. générale  
1<sup>er</sup> décembre 2021  
Français  
Original : anglais

---

## Conseil des droits de l'homme

### Quarante-neuvième session

28 février-1<sup>er</sup> avril 2022

Points 2 et 3 de l'ordre du jour

### Rapport annuel du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et rapports du Haut-Commissariat et du Secrétaire général

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils,  
politiques, économiques, sociaux et culturels,  
y compris le droit au développement**

## Terrorisme et droits de l'homme

### Note du secrétariat

Dans sa résolution [74/147](#), l'Assemblée générale a condamné énergiquement tous les actes terroristes, qu'elle juge criminels et injustifiables, et a exprimé sa vive inquiétude quant à leurs effets préjudiciables sur la jouissance de tous les droits de l'homme. Elle a réaffirmé que les États doivent veiller à ce que toute mesure prise pour lutter contre le terrorisme soit conforme aux obligations qui leur incombent en vertu du droit international, en particulier le droit international des droits de l'homme, le droit international des réfugiés et le droit international humanitaire. Elle a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante-seizième session, ainsi qu'au Conseil des droits de l'homme, un rapport sur l'application de la résolution. À cet égard, le secrétariat a l'honneur de renvoyer le Conseil au rapport sur le terrorisme et les droits de l'homme que le Secrétaire général a soumis à l'Assemblée générale conformément à cette demande<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> [A/76/273](#).

